

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2008

Étaient présents : M. TREHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M^{me} LEVILLAIN, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} DOLÉ, M^{me} YVON, M^{me} PACILLY, M^{me} LEBRETON, M. STARECKI, M. AUBRAYS, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Tarifs salle Garnier

Le Conseil Municipal décide de fixer à 30 € le tarif de location de la salle Arsène GARNIER.

Création d'un poste à mi-temps dans les écoles

Le Conseil Municipal décide, compte tenu des nécessités de service dans les écoles, de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 17,5 heures à compter du 1^{er} janvier 2009.

Organisation des Élections prudhommales le 3 décembre 2008

Les conseillers municipaux sont invités à réserver un créneau pour la tenue du bureau de vote des élections prudhommales du 3 décembre 2008. Les permanences sont les suivantes (à confirmer) :

Horaires	5 personnes
De 8h45 à 12h30	M. ANFRAY, M. HAMELIN, M ^{me} LEBRETON, M. ROBERT, M ^{me} YVON
De 12h30 à 16h	M. BAZIN, M. LETHIMONNIER, M ^{me} LEVILLAIN, M ^{me} PIGEON, M. RIVIERE
De 16h à la fin du dépouillement	M ^{me} DOLÉ, M. JAMES, M ^{me} PACILLY M. POULAIN, + 1 personne

Contrat d'assurance statutaire

Le Conseil Municipal approuve les nouvelles conditions du contrat d'assurance statutaire passé avec Gras Savoye.

Résultats de consultations

Le Conseil Municipal est informé du résultat des deux consultations : un camion benne a été acquis auprès du garage LEBEDEL (25 000 € HT) et les équipements de la cuisine de la cantine ont été confiés aux Établissements BELLARD (30 005 € HT).

Cessions de terrain rue du Val de Sée

Le Conseil Municipal entérine la délibération prise par le précédent Conseil Municipal concernant le principe de cession d'une parcelle de 80 m² à M. et M^{me} JUIN pour l'aménagement d'une aire de

stationnement devant leur établissement commercial dans la mesure où aucun monument funéraire n'y soit installé. Le projet de cession est basé sur un prix de 3 € le m².

Le Conseil Municipal entérine la délibération prise par le précédent Conseil Municipal concernant le principe de cession d'une parcelle de 153 m² à M. et M^{me} SADAUNE pour l'aménagement d'un accès à l'arrière de leur habitation rue du Val de Sée. Le projet de cession est basé sur un prix de 12,23 € le m².

Habitat : Pass Foncier

Le Conseil Municipal décide de s'engager dans le dispositif Pass Foncier en finançant 6 accessions à la propriété à l'intérieur du lotissement communal Les Camélias 2 dans la mesure où les particuliers intéressés respectent les conditions suivantes :

- Etre primo-accédant au sens du nouveau prêt à taux zéro ;
- Respecter les plafonds de ressources du prêt social de location accession ;
- Réaliser une construction neuve en résidence principale.

Une subvention de la commune sera versée aux accédants pour l'acquisition du terrain conformément à la loi.

Musique sur le temps périscolaire

Le Maire présente la demande de l'association musicale de Brécey quant au financement des séances d'éveil musical qui vont être organisées sur le temps périscolaire.

Le Conseil Municipal valide le principe de ce financement qui sera étudié de manière plus approfondie après quelques semaines de fonctionnement des séances d'éveil musical.

La séance est levée à 23 h 30.